

LA PLUS GRANDE MACHINE DU MONDE!
...pour la rectification d'engrenages après trempe jusqu'à
3 m. 60 de diamètre et 1 m. de largeur

LA SUPERIORITE...
par LA SPECIALITE

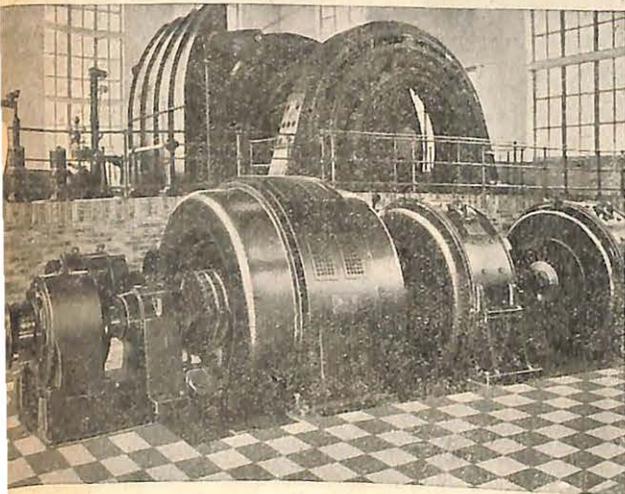
POUR TOUS...
**PROBLEMES
D'ENGRENAGES**
CONSULTEZ-NOUS!

Références
mondiales

Société Anonyme
des

ENGRENAGES
MAAG
ZURICH - SUISSE

Ad. BAILLY
60, av. Prince de Ligne
BRUXELLES
Tél. : 44.19.53



MACHINES D'EXTRACTION
GROUPES TURBO-ALTERNATEURS
PONT-PORTIQUES DE STOCKAGE
ETC., ETC.



TOUT
EQUIPEMENT
ELECTRIQUE
DE
CHARBONNAGE

SEM

Département :
ELECTRICITE
INDUSTRIELLE
50, DOCK - GAND

BIBLIOGRAPHIE

GRUNDLAGEN DER ERRICHTUNG ELEKTRISCHER ANLAGEN IN EXPLOSIONS GEFÄHRDETEN BETRIEBEN (Principes de la construction d'appareils électriques dans les installations sujettes à explosion), par le Dr. MULLER-HILDEBRAND, Berlin, Julius Springer éditeur, 1940.

Le Dr. Müller-Hillebrand, attaché à la Direction des recherches des Etablissements Siemens, dont on connaît déjà les travaux et expériences sur les explosions, a eu l'heureuse idée de réunir en un élégant volume toutes les données relatives à cet important sujet : les gaz combustibles — et notamment le méthane ou grisou — leur combustion, leur explosion et la façon dont les appareils électriques doivent être construits pour être utilisés avec sécurité dans les ateliers ou exploitations où leur présence est à redouter.

Ces connaissances sont utiles et indispensables au constructeur qui crée les appareils électriques antidéflagrants, à l'ingénieur qui établit les projets, à l'ingénieur d'exploitation qui a la charge de ces appareils et au personnel de surveillance qui s'occupe de la sécurité des exploitations et de la santé et sécurité des travailleurs.

Les réalisations de ces dernières années, tout spécialement dans les industries synthétiques, ont multiplié les ateliers où l'on doit compter sur la présence de gaz ou de mélanges explosibles.

Citons les industries de l'azote, de la benzine, de l'essence, du caoutchouc, des dérivés du charbon, de la soie et des textiles artificiels.

Aussi ce livre vient-il à son heure et rendra grand service. L'auteur étudie d'abord et définit le danger d'explosion; il examine ensuite les circonstances diverses qui régissent la propagation des explosions (pressions, vitesses, limites) pour les divers gaz; outre ses travaux personnels, il rappelle les nombreuses études qui ont été consacrées dans les divers pays à ces problèmes auxquels les développements modernes de l'industrie ont donné une ampleur extraordinaire.

Après un exposé aussi complet donnant une base scientifique à l'ensemble du sujet, l'auteur aborde dans une troisième partie les principes de construction à observer pour les appareils électriques à installer dans les milieux où des explosions sont à craindre.

Retenons-en quelques points.

L'auteur écarte l'enveloppe à empilages de lamelles (Plattenschutz-Kapselung) qui a trouvé une application dans les milieux grisouteux, mais n'est pas un mode de sécurité suffisant dans les autres gaz (hydrogène, acétylène, etc.) qui ont un pouvoir de traversée bien supérieur.

Il expose d'une manière très claire et avec quelques croquis bien choisis, la construction de l'enveloppe hermétique (Druckfeste Kapselung), celle de l'enveloppe à bain d'huile (Olkapselung).

Le mode de construction dénommé en Allemagne « sécurité renforcée » (erhöhte Sicherheit) correspond à des mesures plus simples; de même est exposée la construction visant à éviter le danger de certaines poussières.

Pour la protection des moteurs, la solution par aérage extérieur forcé (Fremdbelüftung) offre un intérêt particulier.

Les appareils de coupure forment l'objet d'un chapitre spécial.

L'ouvrage se termine par une série de tableaux caractérisant les principaux gaz qui peuvent se trouver dans l'industrie et par une table alphabétique détaillée des matières facilitant les recherches au lecteur.

L'auteur a dédié son ouvrage, dans une pensée que nous apprécions particulièrement, au regretté C. Beyling, mort prématurément en 1938 et qui fut le précurseur dans la réalisation des appareils électriques antidéflagrants, alors que la question ne se posait encore que pour le grisou.

Disons en terminant que le livre du Dr. Müller-Hillebrand est édité luxueusement, en caractères d'une lecture facile et que les figures et croquis sont d'une clarté agréable.

Ad. BREYRE.

Ateliers de Construction et Chaudronnerie de l'EST

Société Anonyme à MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)

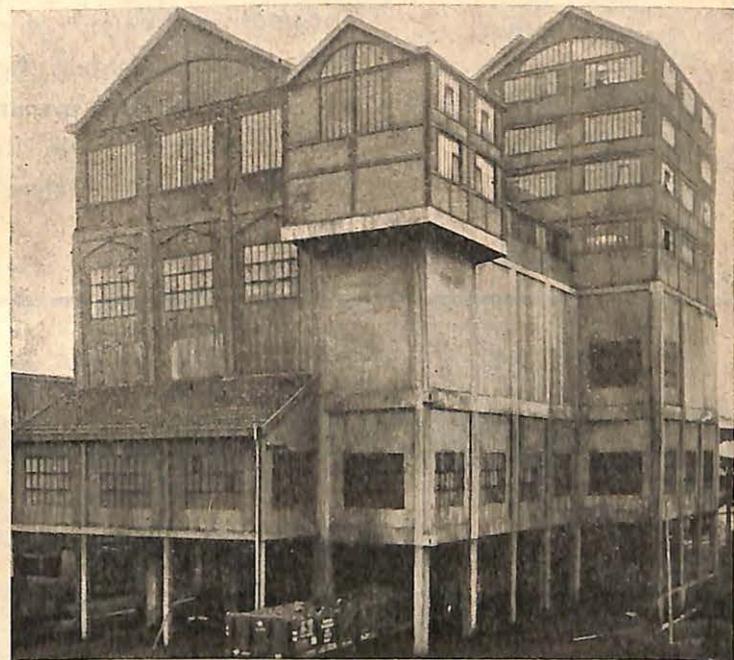
USINES A :

MARCHIENNE - AU - PONT : Chaudronnerie, Forges, Mécanique

MONT - SUR - MARCHIENNE : Charpentes, Réservoirs, Pylones

Téléphones : Charleroi 122.44 (2 lignes)

Télegr. : Estrhéc

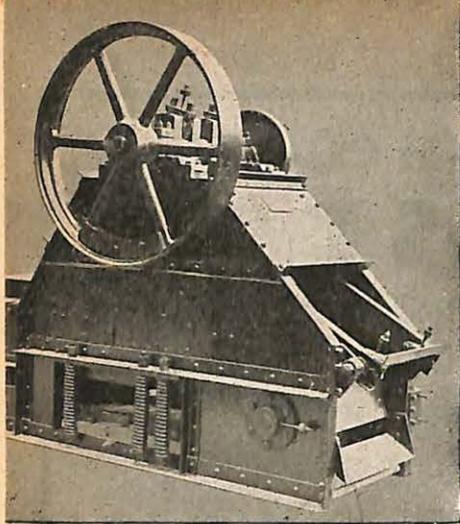


Lavoir-Rhéolaveur du siège QUESNOY des Charbonnages du BOIS DU-LUC.
Capacité totale : 120 tonnes/heure. — Traitement des grains, fines et schlamm.

l'EST MET A VOTRE DISPOSITION SES :
Laboratoires, Stations d'essais, Bureau d'études,
Usines spécialisées, Services de montage, Opérateurs,
pour

Préparation mécanique CHARBONS et MINERAIS
TRIAGES, LAVOIRS RHEOLAVEURS
Manutention générale, ponts roulants,
Installations pour mines et carrières

MECANIQUE — CHAUDRONNERIE — CHARPENTES
Matériel spécial pour la Colonie



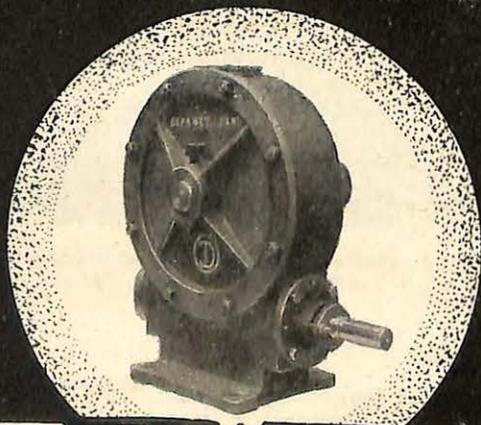
LES ATELIERS METALLURGIQUES DE NIVELLES

SOCIETE ANONYME

CONCASSEUR



Locomotives, Wagons et voitures
Ponts et Charpentes, Appareils
de levage et de manutention,
Aciérie, Chaudronnerie, Ressorts,
Matériel minier, Galvanisation,
etc..., etc...



DEFAWES

ENGRENAGES . REDUCTEURS DE VITESSE
ATELIERS JEAN DEFAWES A GAND
2 PASSAGE D'YPRES ET 1BIS RUE WAERSCHOOT - TEL. 11408.

7.C.O. 6-38

ARRÊTÉS SPÉCIAUX

Extraits d'arrêtés pris en 1940 concernant les mines

Arrêté royal du 19 février 1940 autorisant, pour une durée de trois ans, la Société anonyme des Charbonnages d'Argenteau, à Trembleur, à percer l'espace sud de sa concession d'« Argenteau-Trembleur », dans le but de prolonger, dans la même direction et jusqu'à 700 mètres au maximum en terrain non concédé, la baccure de l'étage de 234 mètres de son puits n° 1.

Arrêté royal du 19 février 1940 autorisant, pour une durée de deux ans, la Société anonyme des Charbonnages du Hasard, à Micheroux, à traverser, par la baccure latérale Sud-Est, à l'étage de 323 mètres de son siège de Cheratte, l'espace de sa concession de « Hasard-Cheratte », entre les points définis sous les n° 6 et 7 par l'arrêté royal de concession et à poursuivre cette baccure en territoire non concédé sur une distance de 325 mètres environ.

Arrêté royal du 13 mars 1940 autorisant la Société anonyme en liquidation « La Nouvelle Montagne » à céder, et la Société anonyme Métallurgique de Prayon, à acquérir la concession des mines de calamine, plomb, blende et pyrites de fer d'« Engis ».